

0230020X
ACADEMIE DE LIMOGES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN
10 PLACE MOLIERE
23000 GUERET
Tel : 0555417000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 81

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/01/2023

Réuni le : 21/02/2023

Sous la présidence de : Olivier Derouin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Manga'titude : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention avec les collègues Martin Nadaud de Guéret et Louis Durand de Saint-Vaury pour le partage du transport à la journée Manga'titude le jeudi 08/06/2023 à la faculté de lettres Campus Vanteaux à Limoges. Le lycée Pierre Bourdan est chargé de la réservation du transport et de la facturation au prorata des élèves de chaque établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0